

AVIS

Publication des comptes annuels de 2014

Le Conseil de Police de la Zone du Val de l'Escaut, composé des communes de Celles, Estaimpuis, Mont de l'Enclus et Pecq, a arrêté les comptes annuels de l'exercice 2014 lors de sa séance du 30 mars 2020.

Les documents peuvent être consultés au secrétariat, sis au commissariat central, rue de Courtrai, 40 à 7740 Pecq, les jours ouvrables de 9 à 17 heures.

Le présent avis est affiché à partir du 31 mars jusqu'au 14 avril 2021.

Pecq, le 30 mars 2021.

Par ordonnance :

La Secrétaire de zone f.f.,



VANDERSTICHELE Victor

Le Président,



SENESAEL Daniel